



## AVIS PUBLIC

### TABLEAU DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ AVEC LE MÊME COCONTRACTANT

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00\$ (art 961.4(2) C.M.)

EXCAVATION N. JEANSON INC	NIVELAGE ET RECHARGEMENT	28 626\$
CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	GRAVIERS	45 738\$
EXCAVATION L.G. INC.	CONTRAT NEIGE	112 100\$
MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	67 322\$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	QUOTE PART	59 309\$
REVENU QUÉBEC	DÉDUCTION À LA SOURCE	26 577\$
SANI ESTRIE	CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES	25 867\$
HITACHI CAPITAL CANADA COOP	ABAT POUSSIÈRE	29 175\$
VILLE DE WATERLOO	ENTENTE INCENDIE	54 583\$
PAVAGE MASKA INC	ASPHALTE 10 <sup>E</sup> RANG FINAL	74 509\$
COOPTEL	IMPLANTATION FIBRE OPTIQUE	25 022\$
CENTRE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-ÉRABLES	PRÊT	35 000\$